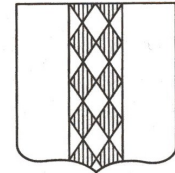




Moulézan

Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>

Page 1

Le mot du maire

C'est la rentrée! La chaleur de l'été et les vacances avaient ralenti notre rythme de vie... La rentrée des classes, les vendanges, la reprise du travail animent à nouveau les rues du village. En général la période estivale s'est bien passée si on fait abstraction de quelques querelles de voisinage, des aboiements intolérables de certains chiens, des habitués négligences dans le domaine de la propreté, des légers excès de vitesse dans le village...etc. C'est le lot de toute communauté mais ça ne doit pas être normalisé. Chacun, à son niveau, doit lutter contre ces incivilités.

Avec le mois de septembre, les différentes associations et services reprennent leurs activités: AGVM, Zumba, Bibliothèque, Club du 3ème âge, catéchisme et ... Cours de guitare. Vous trouverez les détails dans les pages du bulletin.

Septembre c'est aussi le mois des vendanges. Les rues principales du village vont être parcourues par les tracteurs et les remorques des viticulteurs. Que chacun soit tolérant, prudent et évite d'encombrer la voirie par des stationnements intempestifs pendant cette période.

Ces dernières semaines des travaux ont continué dans la commune. La voirie des chemins de Cante Perdrix et du Mas de Rouvière a été goudronnée et les réseaux améliorés, en particulier celui de l'eau. Avant la fin de l'année il est prévu des travaux Route d'Alès et Chemin de Montagnac. Les cantonniers ont entretenu les rues du village et les chemins de la plaine, fait des travaux de rénovation à l'école.

La bonne nouvelle de cette rentrée concerne l'extension du réseau hydraulique du Nord Sommiérois. C'était un véritable serpent de mer qui tenait la municipalité et les agriculteurs en haleine depuis 1999! Enfin, cet été, nous avons appris que toutes les conditions étaient réunies pour qu'enfin cette eau du Bas Rhône vienne irriguer les cultures de notre commune. Un article de ce bulletin développe le sujet pour les plus curieux. Si tout va bien, en 2014 nos agriculteurs et éleveurs (dans un premier temps) bénéficieront d'une eau abondante et peu coûteuse. Au plan économique c'est un atout considérable, source de revenus de diversification et de main d'œuvre. Il faut rendre hommage à tous les artisans de ce projet (agriculteurs et élus) et en particulier au Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Nord-Sommiérois, Monsieur POUSSIGUES Jean-Paul pour son efficacité. Tout cela prouve que la ténacité, le dialogue et la persuasion peuvent faire aboutir des idées initialement décriées par certains.

Bonne rentrée à tous, en particulier aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants du village.

Cordialement,

Pierre Lucchini

Un peu d'histoire: La vigne et le vin

L'histoire de la vigne se confond avec celle du bassin méditerranéen. Il y a plus d'un million d'années, la vigne y poussait déjà sous forme de vigne sauvage (lambrusque), lianes sauvages qui n'ont qu'une très lointaine ressemblance avec nos modernes cépages. Le peuple hébreu fut un grand consommateur de vin, la Bible en fait de nombreuses allusions et parle de la première vigne, celle de Noé.

Grâce au commerce, tout au long de l'Antiquité, la consommation du vin, puis la culture de la vigne, se répandirent sur tout le pourtour du bassin méditerranéen. La culture de la vigne a été introduite en Gaule par les Grecs de Phocée tandis que le vin a été introduit par les marchands venus des cités étrusques à la fin du septième siècle avant notre ère. C'est lors de la création de Massalia (Marseille) aux environs de -600, que les Phocéens implantent la vigne dans la Gaule celtique, les vignobles étant circonscrits à d'étroits espaces proches du littoral. L'avancée romaine en -125, le long du couloir rhodanien vers le nord, et à l'ouest vers le Languedoc, voit la diffusion de la vigne et le développement de son industrie en Gaule. La production de la Gaule narbonnaise commençant à concurrencer les vins italiens, en 92 l'empereur Domitien fait interdire la plantation de vignes et ordonne l'arrachage de 50 % du vignoble méditerranéen, interdiction levée seulement deux cents ans plus tard, par Probus. Les vignobles bordelais, languedocien et rhodanien s'épanouissent et la vigne atteint alors la région parisienne, qui restera longtemps l'une des plus grandes régions viticoles françaises. Les Gallo-romains, en développant la culture viticole, améliorèrent les procédés de vinification par la technique du vieillissement en fûts de chêne.

Après la Révolution française de 1789, les vignobles appartenant aux seigneurs et aux communautés religieuses furent morcelés entre d'innombrables petits propriétaires.

La presque totalité du vignoble fut détruite, en 1867, par le phylloxera (maladie de la vigne), et fut reconstituée, au XXe siècle, par des plants immunisés, importés d'Amérique.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Histoire: la vigne et le vin</i>	1
<i>Dictons de septembre</i>	1
<i>Spectacles en septembre</i>	2
<i>Karaté</i>	2
<i>AGVM</i>	2
<i>Zumba</i>	2
<i>Vide grenier</i>	2
<i>Cours de guitare</i>	2
<i>Ludothèque</i>	2
<i>Capture de chats errants</i>	3
<i>Extension réseau Bas Rhône</i>	3
<i>Rentrée des classes</i>	3
<i>Ce qui change le 01/09</i>	3
<i>Carnet</i>	4
<i>Infos pratiques</i>	4

Dictons de septembre

- Forte chaleur en septembre, a pluies d'octobre faut s'attendre.
- Qu'en septembre il tonne, la vendange est bonne.
- De saint-Michel à la Toussaint la-boure grand train.
- En septembre le fainéant peut aller se pendre.
- Orages de septembre, neiges en décembre.
- Lorsque beaucoup d'étoiles filent en septembre, les tonneaux sont trop petits en novembre.
- Semis de Saint-Maurice (22/09) récolte à ton caprice.
- Septembre se nomme, le mai de l'automne.



Vendanges autrefois à Moulézan

Spectacles en septembre

Le Choubidou Band

Les standards du jazz traditionnel et des comédies musicales. Foyer de Moussac le samedi 8 septembre 2012 à 21 h00. Entrée 3 €. Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

Le ciel bleu d'Edith

Comédie musicale qui retrace la vie d'Edith Piaf. Foyer de Saint Génies le 15 septembre à 21h00. Entrée 3 €. Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

C'est pas commode

Théâtre pour enfants... et pour les grands aussi. Foyer de Fons le 23 septembre à 17h00. Entrée 3 €. Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

Le Bourgeois gentilhomme de Molière

La fameuse pièce de Molière, bien connue des collégiens. A voir ou revoir!

Foyer de Domessargues le 29 septembre à 21h00. Entrée 3 €. Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

Karaté

Un loisir, un sport de combat, un art martial, de la self défense... C'est le Karaté. Si vous êtes intéressé, l'endroit le plus proche pour le pratiquer est Domessargues.

Enfants à partir de 4 ans, Ados et adultes, hommes et femmes.

Reprise des cours lundi 10 septembre 2012 au foyer de Domessargues.

Inscription et renseignements: 06 88 00 25 16 ou 06 16 72 68 58.

Vide grenier

L'Association Loisirs Boules Animation vous propose une journée « Vide grenier » dans les rues du village le dimanche 30 septembre 2012.

Tout le monde peut s'inscrire et tenir un stand pour 5 €.

Renseignements à la mairie, auprès de Daniel Meurice (06 23 67 50 37) ou de François Masselin (06 08 86 01 03)

Catéchisme

L'enseignement du catéchisme reprendra le mercredi 27 septembre 2012 à la salle paroissiale.

Cette année Mme Rouvière ne pourra plus enseigner le catéchisme pour raison de santé. Il est fait appel à une personne qui pourrait la remplacer.

Contactez M. Lucchini (0674659943).

Les enfants sont acceptés au catéchisme à partir de la classe de CP.

Vous devez inscrire rapidement vos enfants si vous voulez qu'ils participent **aux mercredis de loisirs en 2012 et 2013** (Du mercredi 5 septembre au mercredi 19 décembre et du mercredi 9 janvier au 3 juillet 2013). Tous les renseignements au 04 66 63 14 36 ou à la mairie.

Ludothèque

Le foyer de Moulézan accueillera la ludothèque du 11 au 15 septembre 2012. Petits et grands venez nombreux profiter des nombreux jeux qui vous sont proposés. **Mardi de 14h30 à 18h45 – Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h45 – Jeudi de 16h à 18h45 – Vendredi de 16h à 18h45 – Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h45.**

Zumba à Moulézan

Emeline Panicz, Instructeur Zumba fitness (B1, B2, GOLD), vous donne rendez-vous le vendredi 07 septembre de 18h00 à 20h au foyer pour vous informer et vous pré inscrire.

Vous aimez danser, vous avez envie de bouger en vous amusant tout en redessinant votre silhouette, venez aux cours de Zumba, une activité qui mixe les danses latines et le cours d'aérobic.

Reprise des cours le lundi 10 septembre 2012 à 18h45. Nouveaux créneaux et nouveaux horaires :

- Lundi : 18h45 ZUMBA FITNESS
- Mardi : 9h30 ZUMBA GOLD
- Vendredi: 18h30 ZUMBA FITNESS
- Vendredi: 19h30 ZUMBA FITNESS

2 cours d'essai vous sont proposés avant inscription définitive.

Tarifs pour l'année : 1 h / semaine : 120 € 2h/ semaine : 165 € 3h / semaine : 180 € 4h/semaine : 200 €

Carnet de 10 cours : 50 €uros

Réduction famille à partir de 2 membres (parent/enfant) : – 10% sur la totalité de la cotisation. Facilité de paiement acceptée.

Renseignements et inscriptions :

Tel : 06 79 53 00 01 / mail : zumbaemeline@yahoo.fr

facebook: emeline instructeur zumba fitness gard

site : emelinep.zumba.com

Reprise de l'AGVM

Vous voulez prendre de manière préventive votre santé en main, vous voulez faire des exercices dynamiques et variés, accessibles à tous publics, vous voulez faire une activité physique dans une bonne ambiance..... Alors pas d'hésitation, venez à l'AGVM. Les séances permettent d'optimiser ses capacités, de développer un équilibre harmonieux avec son corps, de lutter contre l'inactivité et de dynamiser sa vie.

Les cours se déroulent **tous les lundi et jeudi à 20h30** au foyer.

La cotisation est de 130 € pour l'année. Les deux premiers cours sont gratuits pour les nouveaux ou nouvelles. **La reprise est fixée au lundi 17 septembre à 20h30.**

Contact et inscription: Florence (0632231165) – Agnès (0686546509) – Martyne (0633265913)

Cours de guitare

A partir de septembre 2012 la Mairie de Moulézan vous propose un cours hebdomadaire de guitare réservé à tous (Petits à partir de 5 ans et grands, débutants complets ou musiciens confirmés).

Ces cours auront lieu le mercredi après midi au foyer de Moulézan. Des guitares peuvent être prêtées gratuitement pour commencer. **Le coût est de 30 € par mois (4 cours de 1 heure).**

Prise de contact et inscription le jeudi 13 septembre à 17h00 au foyer. Renseignements: 06 77 23 64 71

Campagne de capture de chats

Afin de lutter contre la prolifération de chats errants, la commune procédera à une campagne de capture sans danger pour les animaux pendant le mois de septembre. Les chats capturés seront confiés à la SPA. La capture des chats errants permet de stopper leur prolifération, d'éviter la propagation de maladies aux animaux domestiques et d'éviter d'autres nuisances (bagarres entre chats la nuit, déjections sur la voie publique, actes de malveillance dont pourraient être victimes ces animaux).

Les propriétaires sont invités à identifier leurs chats (puce, tatouage, collier) et à maintenir autant que possible leurs animaux dans leurs domiciles durant cette période. Si un chat capturé porte une identification il sera relâché. Les chats non identifiés seront confiés à la SPA.

La mairie est à votre disposition pour tout autre renseignement.

Il est rappelé qu'il est interdit à toute personne, par arrêté préfectoral, de faire du feu pour brûler des déchets végétaux jusqu'au 15 septembre. Pour les cas particuliers demander à la mairie.

Ce qui change au 1er septembre:

- **L'Allocation aux Adultes Handicapés:** +2,2% (776,59 €/mois)
- Fin des exonérations de cotisations sociales pour les heures supplémentaires.
- **Fin des ventes d'ampoules à incandescence.**
- Contrôle médical de l'aptitude à la conduite dans le cas d'annulation ou de suspension de permis.
- **Mise en place de 15 ZSP** (Zones prioritaires de sécurité). Elles seront pilotées par les services de sécurité intérieure en partenariat avec les collectivités.
- **La baisse du prix du carburant** est effective depuis le 29 août, selon le gouvernement. La baisse maximum est de 6 centimes par litre.

Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales de la commune. Il suffit de se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et la preuve de votre résidence dans le village (facture EDF, téléphone...).

Extension du réseau hydraulique du Nord Sommiérois

Le projet d'extension du réseau hydraulique du Nord Sommiérois jusqu'à Moulézan date de 1999. Depuis cette époque, de réunions en déceptions, les élus et agriculteurs auraient pu se lasser et abandonner l'idée qu'un jour l'aménagement hydro-agricole de notre commune pourrait se faire. Il faut avouer que si les maires et les viticulteurs étaient convaincus dès l'origine de la nécessité de disposer d'une irrigation régulière et permanente, cela n'a pas toujours été le cas du côté de nos représentants au département et à la région. Mais, avec le temps, avec des subventions qui ont enfin été débloquentées, en particulier par l'Europe, les avis ont évolué. Aujourd'hui nous sommes certains d'avoir cette eau tant espérée. Elle permettra d'irriguer le vignoble et certaines cultures pendant les périodes sans pluie. Cela assurera des récoltes régulières et de qualité. Dans un deuxième temps, cette eau, qui arrivera aux portes du village, pourra être utilisée par les habitants pour leurs besoins personnels (arrosage, piscine,...etc.).

L'étude a été réalisée par BRL et le coût de la branche qui viendra de Combas, en passant par Crespian, Cannes et Montmirat, est de 5 millions d'euros. Les subventions représentent près de 80% du financement. Le reste sera payé par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Nord-Sommiérois, les communes qui y adhèrent et les agriculteurs concernés.

Si tout va bien, les travaux débiteront après les prochaines vendanges (octobre 2013) et le dispositif sera opérationnel en 2014.

Tout cela n'aurait pas été possible sans la pugnacité des agriculteurs, des maires et, en particuliers, du Président du Syndicat, Monsieur Poussigues. Il est à noter aussi que grâce au nombre d'agriculteurs de notre commune, dont les propriétés à irriguer représentent le besoin le plus important de la région, notre zone a été choisie comme zone prioritaire de desserte. Durant les mois à venir, des ingénieurs de BRL viendront régulièrement à Moulézan pour vérifier les tracés sur le terrain et rencontrer les agriculteurs afin d'affiner le projet.

Rentrée des classes

Quelques informations concernant la rentrée des classes 2012/2013:

- A compter du 10 septembre, sur demande du maire, le SIRS mettra en place une garderie du matin à Moulézan de 7h30 à 9h00. Il est rappelé qu'une garderie du soir fonctionne depuis l'année dernière de 17h00 à 18h45. Cela satisfera les nombreux jeunes parents qui travaillent.

Cantine et garderie:

L'inscription est obligatoire même si la fréquentation est occasionnelle. Retirer les dossiers au SIRS (04.66.83.31.65) à Domesargues. Le paiement de la cantine et de la garderie ne peut s'effectuer que par l'achat de carnets de 10 tickets.

Transport scolaire:

Les cartes de bus devraient vous parvenir d'ici une quinzaine de jours. Parents, sensibilisez vos enfants sur le comportement qu'ils doivent avoir dans le car. Les cars scolaires servent à les transporter (gratuitement) et ne sont pas des cours de récréation. Il est rappelé qu'un enfant trop « agité » dans le car peut être exclu des transports scolaires.

Les chiffres de la rentrée:

- 12 125 300 élèves (6 716 300 écoliers - 3 307 400 collégiens - 2 101 600 lycéens). 849 647 enseignants.
 - 53 418 écoles - 7 046 collèges - 4 291 lycées dont 1 630 lycées professionnels.
- Dépense moyenne par élève et par an pour l'Etat:
- Lycéen pro: 12 000 €. Lycéen général: 11 600 €. Collégien: 8 330 €. Ecolier: 5700 €

Les personnes qui prétendent au Revenu de Solidarité Active (RSA) doivent faire au plus vite leur déclaration de ressource sur le site <http://caf.fr> dans l'espace « Mon compte » - « Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa ». Vous aurez besoin de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel. Des postes sont en libre service dans les accueil CAF sinon venez à la mairie si c'est urgent.

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	04 66 77 87 94
Poste Moulézan:	04 66 77 66 21
Poste Lédignan:	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
École Moulézan:	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque:	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet:	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	04 66 63 00 80
Pompiers:	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies:	04 66 81 62 55
Parignargues:	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
SOS problème d'eau	06 80 14 64 38

Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.

Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Fermée le mardi

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30
Le samedi de 9h00 à 12h00

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 06 septembre 2012**. Déposez les devant votre habitation avant 07h30.
Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Les personnes intéressées par un (ou plusieurs) ensembles « table+2bancs » en pin et métal, comme ceux de la mairie, peuvent se faire connaître **avant le 25 septembre dernier délais** auprès du secrétaire.
Le prix de l'ensemble est de **166,74 €** à régler par chèque. (-30% du prix normal).

Poubelles (encore et toujours!): On trouve encore quelques sacs poubelles sortis dans les rues après le passage des camions, mal triés ou déposés la veille. A d'autres endroits, où la mairie a mis en place un container collectif, on trouve des sacs posés à l'extérieur.

Il est nécessaire que chacun respecte les règles élémentaires dans ce domaine ce qui permet de conserver un village propre.

La mairie tient des sacs en plastique à la disposition des propriétaires de chiens qui font des crottes dans les rues du village. N'hésitez pas à en demander. Merci de les utiliser.

Carnet

Naissance:

- **Pénélope TARDY** née le 12 juillet 2012. Fille de Sophie Desmeaux et de Dominique Tardy qui habitent le Mas de Pian.
- **Marton KOVACS** né le 28 août 2012. Fils de Endre Kovacs et de Katalin Simon qui habitent chemin du Mas de Pian.

Vous cherchez du bois de chauffage pour l'hiver. LOPEZ Nicolas réside à Moulézan et vous livre gratuitement chêne, hêtre ou frêne coupés en 1m, 0,50 m ou 0,33m. A partir de 58€ le stère. Contact: 06 65 37 68 14

